



Port du masque dans les cars scolaires

publié le 14/09/2020

RAPPEL AUX PARENTS DES COLLEGIENS

A toutes fins utiles, et compte tenu du fait que certains enfants semblent méconnaître certaines règles qui s'appliquent actuellement, je rappelle une information figurant sur le site des transports scolaires Nouvelle Aquitaine :

"Face à la crise sanitaire de la Covid-19, certaines mesures sanitaires restent de rigueur, à savoir :

port du masque obligatoire à partir de 11 ans"

Merci donc de respecter cette consigne pour la sécurité de tous.

Christine LALLEMENT,
Principale



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.